



PRATIQUE

RENDEZ-VOUS CHEZ L'HABITANT, ÉCHANGEONS NOS BONNES PRATIQUES !

Nous avons toutes et tous un talent, un savoir, une bonne pratique pour améliorer notre vie quotidienne en faveur du développement durable, mais nous oublions trop souvent de les partager.

Mis en ligne le 16 janvier 2019

Vous êtes incollable sur le compost ? vous fabriquez vos produits ménagers ? Vous êtes un adepte du 0 déchet ou du jardinage au naturel ? Partagez vos astuces avec vos voisins de quartier, vos collègues de bureau lors d'un « Rendez-vous chez l'habitant » ! Comment ça marche ? Faites part à la communauté de communes de votre envie. Nous vous aiderons à organiser votre rendez-vous, par exemple en réalisant des flyers ou en vous prêtant une salle si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas le faire à votre domicile. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger, de faire connaître, d'apprendre de manière conviviale. Les premiers rendez-vous ont rencontré un vif succès et nous souhaitons multiplier le nombre de rencontres cette année, aussi faites-vous connaître, vous avez forcément quelque chose à nous apprendre !

Plus d'informations au 02 28 02 01 45



RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.